



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

Service Organisation d'Epreuves

17 rue Henri Bocquillon – 75015 PARIS

TEL: (33) 01 40 60 37 00 - FAX: (33) 01 40 60 37 37

E-mail : [pc.barraud@ffv.fr](mailto:pc.barraud@ffv.fr) – Internet : [www.ffv.fr](http://www.ffv.fr)

[www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)  
CFM 07 Avis de Course.doc

Partenaire officiel

Paris, le 20 mars 2007 (29 mai, 04 juin 2007)

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

DERIVEURS - CATAMARANS – WINDSURFS 2007

BAIE DE QUIBERON - 7 au 12 juillet 2007

# AVIS DE COURSE

### Préambule :

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription les licences FFVoile valides, portant le cachet médical, accompagnées d'une autorisation parentale.

Chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : *"J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"*.

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la Fédération Française de Voile.

Au moment de la confirmation de leur inscription, les concurrents présenteront à l'autorité organisatrice une copie valide de leur certificat de jauge.

### 1 ORGANISATION :

Le Championnat de France Minimes Solitaires, Equipages, Dériveurs, Catamarans, Windsurfs (CFM 2007) est la propriété exclusive de la Fédération Française de Voile.

Cette manifestation est organisée du 7 au 12 juillet 2007 en Baie de Quiberon avec l'accord de la Fédération Française de Voile par le Comité Départemental de Voile du Morbihan, Autorité Organisatrice, avec le concours de l'Ecole Nationale de Voile.

### 2 REGLES :

2.1 L'épreuve est régie par :

Les *Règles* telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2005/2008 (RCV),  
Les Règles de sélection du CFM 2007.

2.2 Les Règles des Classes concernées, telles que modifiées par le présent Avis de Course ou par les Instructions de Course.

2.3 Règle de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

2.4 Publicité : L'épreuve est courue sous la catégorie C de publicité telle que restreinte par le Règlement Technique des Compétitions de la FFVoile : Port de publicité.

En application de l'article 20.3. (d) (i) du Code de Publicité (ISAF), chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques, dans les 25% avant, les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

### 3 CLASSES/SERIES ET EQUIPAGES ADMIS A COURIR :

3.1 Classes et séries :

- Optimist, L'Equipe, Tyka, 293 OD.

3.2 Admissibilité :

Tout coureur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du Championnat de France Minimes.

Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

- 3.3. Catégories d'âge :  
Se reporter au document joint en annexe : « Tranches d'âge pour les Championnats de France Minimes et Espoirs de 2007 à 2009 » visible sur le site de la FFVoile  
[www.ffvoile.net/ffv2006/pratique/championnats/documents/TranchesAge\\_Minimes\\_Espoirs\\_07.pdf](http://www.ffvoile.net/ffv2006/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_07.pdf).

- 4 **SELECTION :** [http://www.ffvoile.net/ffv2006/pratique/championnats\\_france.asp?smenu=8](http://www.ffvoile.net/ffv2006/pratique/championnats_france.asp?smenu=8)  
Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 15 juin 2007 au soir.  
La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 22 juin au soir.

5 **INSCRIPTIONS :**

- 5.1 L'inscription des concurrents se déroulera conformément au processus suivant :

- a) Pré inscription en ligne :

- (i) Conformément à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile des 11 et 12 janvier 2007, la pré inscription et le paiement des frais de constitution du dossier aux Championnats de France seront effectués en ligne.

L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu de justificatif de pré inscription auprès de l'Autorité Organisatrice.

- (ii) Le formulaire d'inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile à partir du 15 juin au soir.

- b) Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus, devront à partir du 15 juin au soir télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin d'inscription et l'adresser par courrier à :

**COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU MORBIHAN (CDV 56) CFM 2007.**  
**Rue de Saint Tropez – 56 000 VANNES**

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre du **CDV 56 – CFM 2007**

- 5.2 Montant des frais de constitution de dossier par équipage :

<b>Classes :</b>	<b>Jusqu'au 28 juin 2007</b> (cachet de la poste faisant foi)	<b>A partir du 29 juin 2007</b> (cachet de la poste faisant foi)
L'Equipe Tyka	<b>92 €</b>	<b>138 €</b>
Optimist 293 OD	<b>46 €</b>	<b>69 €</b>

6 **CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :**

- 6.1 La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence de l'adulte responsable :  
Le samedi 7 juillet 2007 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 8 juillet 2007 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.

- 6.2 Les Instructions de Course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

- 6.3 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : 5€ pour les équipages solitaires et 10€ pour les équipages doubles.

7 **MISE A DISPOSITION DES BATEAUX :**

Les voiliers et windsurfs devront être présents pour effectuer le marquage des matériels, le samedi 7 juillet 2007 de 14H00 à 18H00 ou le dimanche 8 juillet 2007 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.  
Il n'y aura pas d'opération de jauge lors de l'inscription.

8 **PROGRAMME :**

- 8.1 Horaires :

7 juillet : de 14H00 à 18H00 :  
Accueil, timbrage du matériel, inscriptions définitives.  
8 juillet : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 :  
Accueil, timbrage du matériel, inscriptions définitives.  
: à 15H00 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement de la course d'entraînement.  
: à 18H00 : Cérémonie d'Ouverture.  
9 juillet : à 11H00 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement de la 1<sup>ère</sup> course.

10, 11, 12 : Course(s).  
12 juillet : En fonction du programme aucune procédure de départ ne pourra être lancée après l'heure limite fixée par avenant aux instructions de course.  
: Palmarès.

8.2 Nombre de courses :

Le nombre minimum de courses dans une série pour que le championnat soit validé est de 3.

8.3 9 courses sont programmées pour toutes les classes ou séries sauf pour les 293 OD dont le programme prévoit 12 courses.

8.4 Pour toutes les classes ou séries, 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

## 9 CLASSEMENT :

9.1 Pour les dériveurs et catamaran, le Système de Points a minima de l'annexe A s'appliquera.

9.2 Pour les windsurfs, le Système de Classement de l'annexe B.8 s'appliquera.

9.3 Le classement des catégories féminines des dériveurs doubles, des catamarans et des windsurfs sera établi par extraction du classement général de la classe ou de la série, sans recalcul des points.

## 10 TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront sur bouées ou de longues distances

## 11 PENALITES DE REMPLACEMENT :

11.1 Application de la règle 44.1. :

Pénalité de deux tours, excepté pour les catamarans et les windsurfs (règle 44.1. modifiée) qui appliqueront une pénalité de rotation d'un tour.

11.2 Le respect de la règle 42 - Propulsion - pourra donner lieu à un jugement sur l'eau dont les modalités seront précisées dans les Instructions de Course.

## 12 REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales qui seront affichés au panneau officiel, tous les voiliers devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires en Baie de Quiberon.

## 13 TITRES DECERNES ET PRIX :

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| • CHAMPION DE FRANCE CATAMARAN TYKA              | MINIMES GARÇON 2007         |
| • CHAMPION DE FRANCE CATAMARAN TYKA              | MINIMES FILLE 2007          |
| • CHAMPION DE FRANCE DERIVEUR SOLITAIRE OPTIMIST | MINIMES GARÇON 2007         |
| • CHAMPION DE FRANCE DERIVEUR SOLITAIRE OPTIMIST | MINIMES FILLE 2007          |
| • CHAMPION DE FRANCE DERIVEUR DOUBLE L'EQUIPE    | MINIMES MASCULIN/MIXTE 2007 |
| • CHAMPION DE FRANCE DERIVEUR DOUBLE L'EQUIPE    | MINIMES FEMININE 2007       |
| • CHAMPION DE FRANCE WINDSURF 293 OD             | MINIMES GARÇON 2007         |
| • CHAMPION DE FRANCE WINDSURF 293 OD             | MINIMES FEMININE 2007       |

13.1 Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie, pour les catégories féminines ce nombre est ramené à 10.

13.2 Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées selon le point 12.1. recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

## 14 DROIT D'APPEL :

Application de la prescription de la FFVoile à l'annexe F.

## 15 DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE :

En participant à ce championnat, le compétiteur autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

## 16 ACCES AU SITE :

16.1 Le site du Championnat de France (installations de l'Ecole Nationale de Voile) sera accessible aux coureurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs identifiés et accrédités à partir du samedi 7 juillet 2007 à 9h00.

16.2 Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs devront s'inscrire au bureau des accréditations.

16.3 Le samedi 13 juillet à 12H30, l'ensemble des délégations Minimes devra avoir quitté le site.

**17 INFORMATIONS :**

17.1 Sélections : Catamarans, Dériveurs, Windsurf :  
**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE**  
**Pratiques Compétitives**  
**Département Voile Légère.**  
17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS  
Tél. : 01 40 60 37 01 – Mail : [cecile.hovsepian@ffv.fr](mailto:cecile.hovsepian@ffv.fr)  
Internet : [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)

17.2 Organisation Technique :  
**CDV 56**  
12 rue de Saint Tropez  
56 000 VANNES  
Tél : 02 97 42 58 39  
E-mail : [contact@cd-voile-morbihan.com](mailto:contact@cd-voile-morbihan.com)  
Site web : [www.cd-voile-morbihan.com](http://www.cd-voile-morbihan.com)

17.3 Hébergement et restauration à :  
**ECOLE NATIONALE DE VOILE**  
Tél. : 02 97 30 30 27 – Fax : 02 97 30 42 61  
E-mail : [chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr)  
<http://championnatfranceminimes2007.envsn.fr>